LA RUSSIE

ET

LA POLOGNE,

IL Y A UN SIÈCLE,

PAR

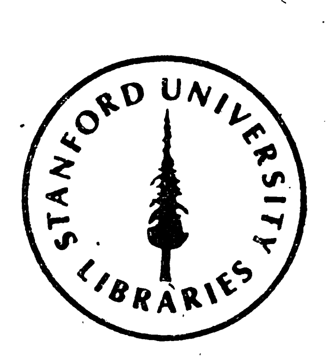
[illegible]

[illegible]

« [illegible] »
Napoléon Ier.

BRUXELLES,
…IRE UNIVERSEL D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE,
VICTOR DEVAUX ET Cie
Rue [illegible], 26.

1865


STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES

LA RUSSIE ET LA POLOGNE,

IL Y A UN SIÈCLE.



LA RUSSIE

ET

LA POLOGNE,

IL Y A UN SIÈCLE,

PAR

Le Dr J. JANSSEN,

PROFESSEUR D'HISTOIRE A FRANCFORT-SUR-LE-MEIN.

« Grattez l'épiderme et vous verrez le Tartare. »
(Napoléon Ier.)



BRUXELLES,
COMPTOIR UNIVERSEL D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE,
VICTOR DEVAUX ET Cie.
Rue Saint-Jean, 26.

1865

Bruxelles. — Comptoir universel, imp. J. Daubt.

LA RUSSIE ET LA POLOGNE,

IL Y A UN SIÈCLE.

Les regards de l'Europe ne se sont pas détournés de la Pologne. La Russie achève sur une nation jadis glorieuse et l'un des principaux boulevards de notre civilisation, l'œuvre d'une sanglante extermination entreprise depuis un siècle. Elle semble sur le point de faire disparaître de la liste des nations un peuple catholique. Crime inouï, qui arrache un cri d'indignation, non-seulement de l'âme des catholiques, mais du cœur de quiconque reconnaît le droit de nationalité et veut laisser intacte à tout peuple l'héritage sacré de ses ancêtres et le libre exercice de sa religion !

Cependant il est, même en Allemagne, des voix qui osent s'élever pour proclamer que la Pologne ne fait qu'expier ses propres fautes ; que cette malheureuse nation, par les germes de corruption développés dans son sein, autant que par son anarchie, a forcé la Russie et ses deux alliées *au partage*, et qu'il est injuste de qualifier celui-ci de calamité et de crime. Au moment même où nous écrivions ces lignes, on lisait

dans les rapports officiels russes : « que jamais la Russie n'a voulu toucher ni à la nationalité de la Pologne ni à la religion catholique ; que la nécessité seule l'a forcée de recourir aux mesures actuelles, qui n'ont d'ailleurs pour but que le bonheur des citoyens et le progrès de la vraie liberté et de l'humanité. »

Tel était déjà, il y a un siècle, le langage officiel de la Russie, lorsqu'elle commença une lutte à mort contre la Pologne et sa religion. Aussi de nos jours, où le même sophisme se reproduit, est-il d'un intérêt tout particulier de jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'histoire, et sans se laisser aveugler ni par des termes captieux, ni par des interprétations personnelles, ni même par *d'augustes paroles*, de répondre par les *faits* seuls aux questions suivantes : La Russie a-t-elle été contrainte par les Polonais à sa lutte contre la Pologne? Quels moyens a-t-elle employés pour atteindre son but? A-t-elle eu particulièrement en vue de favoriser la liberté et la civilisation ! A-t-elle été forcée par la nécessité, dès le principe, ou seulement plus tard, de diriger de préférence ses attaques contre le catholicisme en Pologne?

La réponse à ces questions a, particulièrement pour l'Allemagne, un double intérêt. Depuis que la Russie l'a posée, la *question polonaise* n'a cessé d'être en même temps une question allemande. La Russie a voulu, veut encore absorber la Pologne et anéantir la nationalité polonaise, non-seulement à cause de la Pologne en elle-même, mais pour se servir de celle-ci comme d'un point d'appui ou d'un levier au moyen duquel elle prétend ébranler l'Allemagne. La

Pologne n'est pour la Russie que le pont qui doit la relier à l'Allemagne pour y exercer une influence prédominante et rendre ainsi possible sa dictature sur toute l'Europe. C'est, comme nous le verrons plus loin, ce que la czarine Catherine II exprima avec pleine conscience politique dans une instruction secrète qu'elle adressa à ses ambassadeurs à Varsovie; c'est encore ce que ne dissimule aucunement Pozzo di Borgo, ce ministre si profondément initié à tous les mystères de son gouvernement, dans un mémoire secret, adressé le 20 octobre 1814, à l'empereur Alexandre I[er]. « L'histoire moderne de la Russie, dit-il, a presque exclusivement pour objet la destruction de la Pologne; cet anéantissement n'a d'autre but que de *mettre en rapport immédiat la Russie avec les autres peuples de l'Europe*, et de lui offrir une vaste scène pour l'application de sa puissance et de ses ressources, pour la satisfaction de sa fierté, de ses passions et de ses intérêts; détruire les conséquences de son plan qui a si heureusement réussi, serait porter atteinte à l'unité de l'empire. » Le comte Nesselrode se sert de termes encore plus explicites que Pozzo di Borgo, lorsqu'il dit que : « le but de la Russie en Pologne a l'Allemagne pour objet. » Aujourd'hui encore, ce n'est qu'en jetant un regard de convoitise sur l'Allemagne que le prince de Gortchakoff parle insolemment du « travail d'assimilation qui était indispensable en Pologne pour faire disparaître les divergences historiques sous l'action d'une forte unité. » Lorsque l'empereur Nicolas I[er] crut que la lutte systématique

contre tous les éléments de la nationalité polonaise était à peu près terminée, et qu'ainsi, à l'aide de la Pologne assimilée, il avait mis le sceau à la politique des czars depuis Pierre Ier, il dit, le 21 février 1853, à Sir Hamilton Seymour, ambassadeur anglais : « Je me soucie peu des Français, et lorsque je parle de la Russie, j'entends parler également de l'Autriche ; si le gouvernement anglais et moi, moi et le gouvernement anglais avons pleine confiance dans les intentions l'un de l'autre, je ne tournerais pas la main pour le reste. » On le voit, le czar considérait l'empire d'Autriche presque comme son vassal ; il ne parut pas même qu'il valut la peine de dire un seul mot de la Prusse et des États allemands, grands ou petits.

La politique que la cour de Saint-Pétersbourg a toujours suivie contre les Polonais, depuis Pierre Ier, ayant un rapport très-intime avec sa politique à l'égard de l'Allemagne, nous devons nous livrer d'abord à quelques courtes observations rétrospectives sur les relations historiques de la Russie avec ce pays.

Lorsque le roi allemand Maximilien Ier prévoyait en tremblant et prédisait, en 1492, que « l'empire serait incessamment et à jamais corrompu et anéanti par les Français à l'ouest, » Berthold de Hanneberg, archevêque de Mayence, indiqua les dangers dont l'Allemagne serait un jour menacée par les Russes à l'est. En transplantant en Russie les éléments de la civilisation allemande, les princes russes n'avaient reçu de l'empire d'Allemagne que des bienfaits ; ils y répondirent successivement par la destruction du comptoir hanséatique à Novogorod, et par la ten-

tative, plusieurs fois renouvelée, de soumettre la Livonie, extrême limite de la nation germanique à l'est, et cela, en dépit des mémoires adressés au peuple allemand, en dépit des discours prononcés aux différentes Diètes, en dépit de toutes les protestations, en dépit de cette redoutable question : Qu'adviendrait-il de l'Allemagne si le gouvernement moscovite devenait le seigneur et le maître de la mer Baltique, et si la Livonie était définitivement absorbée par la Russie? En juillet 1571, le duc d'Albe fit supplier instamment les États réunis à Francfort, de s'opposer du moins à l'expédition ultérieure de canons, de cuirasses et de fusils en Russie, puisque, disait-il en prophète, si la Russie s'appropriait jamais la discipline et les ressources militaires de l'Europe, elle deviendrait infailliblement un redoutable adversaire, non-seulement pour l'empire allemand, mais même pour tout l'Occident réuni. Gustave-Adolphe, roi de Suède, n'avait pas un coup d'œil moins juste : il considérait l'exclusion des Russes de la Baltique comme la condition indispensable de la sécurité de l'Europe septentrionale; il excitait à une lutte commune contre la Russie, et l'on dut à la bravoure des Suédois et des Polonais, de priver de toute influence sur l'Occident les premiers chefs de la maison de Romanof.

Tous ces avertissements furent méconnus. Pierre Ier saisit les rênes du gouvernement, il prit à tâche de transformer la Russie, qui n'était qu'un empire mongol, en un État militaire européen, et de perfectionner le césarisme asiatique, en disciplinant ses troupes sur

le modèle des nations européennes. Pendant que, pour nous servir d'une expression de Frédéric II, il travaillait ses sujets comme le graveur à l'eau-forte travaille le cuivre, et qu'il s'efforçait de les amener à la civilisation au moyen de l'exil et de l'échafaud, du knout et des cachots, timille comble à son autocratie, mais en même temps il sema les germes de toutes les révolutions si fréquentes dans l'histoire de l'empire moscovite, révolutions que les Russes, à la mort de Paul Ier, caractérisèrent en ces termes horribles: «Le poignard est notre Constitution.» A mesure que le despotisme faisait des progrès à l'intérieur, grandissait la soif des conquêtes extérieures. Non content de la domination sur la Baltique et du pillage de la Suède et du Danemark, le Czar voulut gouverner à Constantinople, *se précipiter sur l'Allemagne à travers la Pologne,* puis amener un bouleversement intérieur en Angleterre au moyen d'une alliance avec la France.

Aussi longtemps que le Czar, dans les premières années de son règne, lutta en vue de l'existence de son empire, il fut assez modeste pour se contenter d'une partie de la Pologne et pour donner, en 1703, à Auguste II, roi électif de Pologne, l'assurance que, dans l'hypothèse où la Russie et la Prusse tenteraient le partage de la Pologne, il l'élèverait à la dignité de roi héréditaire sur quelques provinces du pays. En 1710 encore, sur des propositions formelles faites par la cour de Prusse, «pour assurer la tranquillité et les véritables intérêts de la nation polonaise,» la Livonie et une partie de la Lithuanie devaient être dévolues à la Russie, la Prusse

polonaise et la Samogitie à la Prusse, tandis que le reste de la Pologne serait attribué comme État héréditaire à Auguste II. Pierre Ier, après quelque hésitation, consentit à ce projet, et par un traité (2 mai 1711) céda à la Prusse, Elbing et une partie de la Pologne.

Ces projets de partage aux dépens de la Pologne échouèrent, grâce à la résistance énergique de l'Autriche et des puissances maritimes ; plus tard, lorsque le Czar vit sa puissance se consolider, il ne prêta plus l'oreille à la proposition de partager la Pologne. Il se considérait déjà comme le maître exclusif de ce royaume et de tout le nord de l'Europe, et informa la cour de Berlin, à l'occasion d'un nouveau projet de partage, « qu'il tenait d'autant moins à acquérir des contrées presque désertes et qui lui étaient d'ailleurs ouvertes comme si elles lui appartenaient, qu'il renverserait ainsi la république polonaise et se mettrait à dos un puissant voisin (un roi polonais héréditaire). »

Pierre caressait encore un autre projet pour étendre sa main puissante et s'asseoir, comme il le disait, sur l'*Allemagne partagée*. Il insinua à l'empereur d'Autriche et aux États qu'il fallait lui accorder, à lui Czar, un siége et une voix à la diète allemande pour représenter la Livonie qui, après avoir jadis appartenu à l'Allemagne, était alors annexée à la Russie; n'ayant pas réussi, il proposa dans le même but, d'échanger la Livonie contre le Mecklembourg (1).

(1) Se proposait-il de monter sur le trône impérial d'Autriche et ainsi d'étouffer l'Allemagne dans ses bras?



Il fit passer près de 50,000 Russes dans cette dernière province, malgré toutes les protestations de l'empereur Charles VI, mit ce duché à feu et à sang, ainsi que la principauté de Cutin et la ville impériale de Lübeck. Dans l'empire d'Allemagne, disait Pierre Ier, « on n'a qu'à jeter l'hameçon pour faire une pêche abondante ; » aussi, en 1717, fit-il savoir à Paris qu'il était disposé à pénétrer en Allemagne avec une armée de 80,000 hommes, où et quand on le jugerait nécessaire, et au premier signal du potentat français. Au même moment où le Czar affichait hypocritement les plus chaudes sympathies en faveur de la Prusse, il concluait un traité (1718) avec Charles XII, autrefois son ennemi mortel, dans lequel, pour acquérir le Mecklembourg et forcer le roi de Prusse, Guillaume Ier, à restituer Stettin et les autres conquêtes sur la Suède, il s'engageait à envahir le Brandebourg avec une armée de 80,000 hommes. La mort soudaine de Charles XII empêcha l'exécution de ce traité ; cependant aucune résistance énergique ne fut opposée au projet de la cour russe de pénétrer en Europe. L'alliance conclue en 1719 entre l'empereur d'Allemagne, l'Angleterre et la Pologne contre le Czar, fut sans résultat aucun ; il en fut de même du projet gigantesque conçu par l'Angleterre, en 1720, dans le but de former une coalition européenne contre la Russie. « Si, disait le gouvernement anglais à la cour de Vienne, si en réunissant toutes ses forces, *on ne rejette pas le Czar dans les forêts et les marécages de son pays*, la Russie deviendra une puissance formidable qui troublera

la paix de l'Europe et s'emparera de la Pologne comme d'une proie facile. »

Voyant que ses tentatives de créer à son profit une principauté allemande avaient échoué, Pierre, dans les dernières années de son règne, ne cessa de couver du regard la Pologne, et, par son testament politique, il prescrivit à ses successeurs la conduite à tenir pour faire tomber la Pologne sous le sceptre russe. Exciter sans cesse des troubles intérieurs et des partis, soudoyer les âmes vénales, recourir à toutes les intrigues, tel était son programme.

Fidèles à ces conseils, ses premiers successeurs s'attachèrent à augmenter leur influence en Pologne. Quand l'empereur Charles VI, contrairement à l'avis du perspicace prince Eugène de Savoie, se fut immiscé dans les démêlés qui surgirent à propos de la succession au trône de Pologne après 1733 ; quand, pour devenir roi des Polonais, il eut sacrifié la province allemande de la Lorraine, il arriva que la Pologne fut ouverte aux armées russes, et la Courlande passa de la souveraineté de la Pologne sous le joug moscovite. Lors de la lutte entre l'Autriche et la Prusse, sous Marie-Thérèse et Frédéric II, le gouvernement russe mit tous ses soins à l'exécution du testament de Pierre Ier qui avait dicté la conduite à tenir à l'égard de la Pologne, pour atteindre l'Allemagne. La Russie devait, d'après les instructions du Czar, s'ingérer sans cesse dans toutes les affaires allemandes, protéger la maison impériale contre les princes, tout en aiguillonnant la jalousie de ceux-ci contre l'Empereur, afin de les habituer les uns et les autres à voir leur

protecteur dans le Czar. Ce programme a été celui de la politique moscovite en Allemagne jusqu'à ce jour. Nous lisons dans un mémoire russe écrit en 1853 : « La politique bien entendue de la Russie doit avoir pour objet de répandre le trouble entre les États allemands, d'exciter la défiance des princes contre leurs sujets et, réciproquement, des sujets contre leurs princes ; tous reconnaîtraient alors leur dépendance de la Russie et, selon que les circonstances se produiraient en faveur de celle-ci ou d'autres, les petits États serviraient, dans des cas donnés, à l'agrandissement de la Russie. »

Cependant on n'admit pas toujours l'agrandissement de la Prusse à Saint-Pétersbourg, du moins dans la première moitié du règne de Frédéric II, parce qu'alors on redoutait ses projets de conquête sur la Courlande, la Prusse polonaise et Dantzig. La czarine Élisabeth prit le parti de l'Autriche contre la Prusse, et la Diète réunie à Moscou en 1753, établit comme un axiome d'État : que non-seulement on ne devait pas tolérer une plus vaste extension de la Prusse, mais qu'il fallait la réduire à ses limites antérieures. La Russie chercha, en conséquence, à prolonger le plus possible la guerre quasi-civile de sept ans, dans la perspective que les puissances allemandes s'affaibliraient d'autant plus et n'entraveraient pas la suprématie russe sur la Pologne. En fait, la participation de la Russie à une guerre fratricide n'avait d'autre mobile que ses vues sur la Pologne ; telle est la seule explication qu'on peut donner de l'attitude de la Russie pendant le

cours de cette guerre malheureuse. Déplorable était alors la situation de l'infortunée Pologne. Des troupes russes parcouraient le pays, contraignant par la violence les recrues polonaises à s'enrôler sous le drapeau du Czar, promenant le pillage et l'incendie, à tel point que lord Stormont, ambassadeur anglais à Varsovie, exprimait dans une dépêche officielle à lord Holdernesse la conviction : que Frédéric II n'avait qu'à envoyer en Pologne un corps d'armée de vingt-cinq à trente mille hommes pour y produire une révolution générale en sa faveur ; que, dans tout le pays, on était persuadé que Frédéric II était le seul qui pût le délivrer des Russes orgueilleux et le préserver des graves dangers dont il était menacé dans l'avenir.

Toutefois, la Pologne avait grandement à se reprocher elle-même l'état malheureux où elle avait langui à partir de la fin du XVIe siècle. Depuis l'extinction des Jagellon (1572), elle était en proie à une anarchie presque permanente. La noblesse avait usurpé tous les droits et, par l'effet d'une implacable logique, après avoir réduit la royauté à l'état d'une ombre impuissante, elle avait détruit toutes les libertés des bourgeois et des paysans. Après avoir anéanti ces éléments d'un État, beaucoup d'autres encore, et exercé dans les diètes non-seulement le pouvoir législatif, mais aussi celui de lever des impôts, de déclarer la guerre ou la paix et de conclure des alliances, d'un côté, elle dépendait du caprice et de l'arbitraire de chacun de ses membres, de l'autre, grâce à ce qu'on appelait le *Liberum Veto*, c'est-à-dire le droit attribué à chaque membre de faire opposition

aux décisions de tous, toutes les résolutions de la Diète pouvaient être paralysées. On se vantait qu'en Pologne, chaque noble était souverain. Quoique, dans l'espace de 110 ans, le *Liberum Veto* eût eu pour résultat de dissoudre 48 diètes sur 55 et ainsi rendu impossible toute législation et toute administration des finances ; quoiqu'il eût été doublement nuisible à la nation, puisque, comme l'histoire ne le prouve que trop, on en fit maintes fois usage, grâce à l'emploi de quelques centaines de thalers, les nobles aveuglés tenaient à ce droit absurde, et plusieurs même d'entre eux l'appelaient le palladium de leurs libertés. Fière de ses priviléges chevaleresques, animée encore de cet esprit héroïque du moyen âge qui, depuis longtemps déjà, avait disparu dans le reste de l'Europe, disposée à sacrifier et son sang et sa fortune au salut de la patrie, la noblesse polonaise ne sentait pas chez elle l'absence des qualités nécessaires aux hommes d'État et négligeait la véritable organisation d'un gouvernement et le développement de ce sentiment bien ordonné du droit qui seul peut faire prospérer une nation.

Il n'est donc pas étonnant que la Pologne hâtât de plus en plus sa décadence et que, dès le XVII[e] siècle, des voix s'élevassent pour prédire le partage prochain du royaume entre les puissances voisines. « Viendra le temps, disait à la noblesse le célèbre prédicateur Pierre Skarga, *viendra le temps où vous serez sans roi, sans patrie, exilés sur une terre étrangère,* méprisés de ceux-là mêmes qui vous auront, par crainte, témoigné de la considération. » Plus

précises encore furent les paroles que le roi Jean-Casimir adressa solennellement à la Diète en 1661 : « Par nos divisions intérieures, nous avons à redouter les attaques de l'étranger et le partage de la République. Le moscovite, — Dieu veuille que je sois un faux prophète ! — nous arrachera la Pologne russe et la Lithuanie ; Brandebourg s'emparera de la Grande-Pologne et de la Prusse occidentale ; l'Autriche elle-même voudra profiter de l'occasion pour s'approprier Cracovie. » Le roi Stanislas Leczinski, si éprouvé, s'adressa à la noblesse polonaise en des termes éloquents, dans un mémoire publié en 1733, et la conjura d'introduire des réformes dans la Constitution, d'abolir le *Liberum Veto*, de garantir à la bourgeoisie ses droits politiques et de délivrer les paysans du joug d'une dure servitude. « Si cependant, s'écriait le royal écrivain, avec un accent prophétique, si aucune amélioration n'était introduite dans sa situation politique et sociale, la Pologne deviendrait la proie d'un conquérant, ou les puissances voisines *se partageraient le pays entre elles.* »

Ce langage patriotique remua le cœur d'un grand nombre de nobles ; il fut publié plusieurs écrits qui s'occupèrent des réformes indispensables, et il se forma un parti puissant qui voulut modeler la Constitution polonaise sur celle des peuples de l'Europe occidentale, renforcer la royauté et lui attribuer l'hérédité, introduire dans les diètes le vote de la majorité, en un mot, créer en Pologne une forme de gouvernement monarchique-constitutionnel.

Il est probable que si, dégagée de toute influence

étrangère, elle avait pu se développer spontanément, la Pologne eût vaincu l'anarchie dans son sein et, peut-être, après des luttes pénibles, reconquis l'ordre, la puissance et la considération dont elle avait joui autrefois. La régénération de la Pologne aurait été le plus grand avantage pour l'Occident tout entier, mais particulièrement pour l'Allemagne, qui a dû reconnaître que, dans la Pologne, se trouvait le principal boulevard contre la puissance semi-orientale, semi-barbare de la Russie, dont l'envahissement est successif et permanent. Mais à chaque tentative de régénérer la Pologne, la Russie était là jetant ses entraves. A peine l'idée d'une réforme s'était-elle manifestée que la czarine déclara, dès l'an 1745, qu'elle s'opposerait par tous les moyens, même par les armes, à toute modification à la Constitution polonaise, c'est-à-dire à toute tentative de mettre un terme à l'anarchie. Cette opposition de la Russie à toute réforme politique en Pologne fut particulièrement énergique sous le règne de Catherine II.

Cette impératrice recueillit la succession de Pierre Ier au moment où les forces de l'empire avaient atteint leur apogée ; elle voulut se servir de la Pologne comme d'un pont pour passer en Allemagne et y commander en maître. Insatiable de voluptés sensuelles, Catherine n'était pas moins insatiable dans ses vues ambitieuses. L'habileté de sa politique fut telle qu'elle provoqua une sorte d'enthousiasme en sa faveur dans la plus grande partie de l'Occident, alors même qu'elle exerçait une dictature qui, par sa violence et son unité, surpassait celle de Louis XIV.

Catherine fut la première Jacobine couronnée en Europe; elle avait adopté pour base de sa politique ces maximes destructives et révolutionnaires que nous avons l'habitude de ne considérer que comme le produit de la Révolution française. Celle-ci s'est bornée à proclamer les principes que la « moderne Sémiramis » eut sans cesse sur les lèvres pendant toute une génération et au moyen desquels elle chercha à légitimer toutes les violations du droit et des traités, ainsi que toutes les conquêtes, même les plus injustes. Lorsque les révolutionnaires français s'emparèrent des biens des églises, ils ne firent que suivre l'exemple de l'autocrate russe qui, dès le commencement de son règne, augmenta ses revenus annuels de vingt millions de francs en pillant les biens des églises et des couvents, et cela, ainsi que le clergé russe avait l'impudence de le déclarer, *par pure sollicitude pour la religion :* « Au moyen de ce vol, cette czarine si pieuse se proposait seulement, disait-on, de résister à la prétention illégale du clergé catholique d'être propriétaire dans l'empire; elle n'avait d'autre but que de le ramener à la simplicité primitive dont Dieu voulait qu'il ne se départît jamais. » Lorsque les révolutionnaires français émirent des assignats, ils en empruntèrent non-seulement le projet lui-même, mais encore le nom à Catherine, leur modèle, qui avait inondé la Russie d'assignats et ruiné le crédit : « elle n'avait, disait-elle dans son langage officiel, que l'intention salutaire de mobiliser les capitaux des particuliers sans le moindre préjudice pour l'un d'entre eux. »

Enfin, lorsque les révolutionnaires français, au

nom de la *liberté* et de l'*égalité,* importèrent la plus odieuse tyrannie chez les nations voisines, ils pouvaient invoquer l'exemple de la Czarine qui, comme nous l'entendrons de sa propre bouche, sous l'égide de la même devise mensongère, égorgeait en Pologne un peuple désarmé.

A peine Catherine était-elle montée sur le trône usurpé de son époux (1762), qu'elle mit à exécution avec une habileté infernale le projet d'anéantir la Pologne. En invoquant ce qu'elle appelait *le droit de voisinage*, au mépris le plus révoltant du droit des gens, elle contraignit violemment la Courlande, qui alors relevait de la Pologne, d'accepter un gouverneur russe qui ne dépendît que de ses caprices ; elle fit entrer des troupes russes dans la Lithuanie et, se considérant comme la maîtresse suprême du royaume de Pologne, elle exigea du roi Auguste III qu'il lui rendît compte de son administration. Ce souverain, dont la santé était déjà ruinée alors, étant mort en 1763, elle écrivit à son représentant à Varsovie, le comte Kayserlingk, et dans une instruction secrète très remarquable donnée au prince Repnin qu'elle lui avait associé, elle indiqua ponctuellement les moyens à employer et la voie à suivre pour mettre la Pologne sous le joug de la Russie. Avant tout, disait la czarine, la politique russe exige que la Pologne ne devienne jamais une monarchie héréditaire ; car l'hérédité de la couronne serait le premier pas et le moyen le plus assuré pour arriver « aux autres réformes qui seraient nuisibles aux intérêts russes. » En conséquence, il faut veiller à ce que l'armée po-

lonaise ne soit jamais renforcée et que le *Liberum Veto*, c'est-à-dire l'anarchie, soit invariablement maintenu, puisque la Russie y trouve son plus grand avantage *et la base la plus solide de son influence directe sur la politique européenne.* Tout prince étranger doit être exclu du trône de Pologne ; un noble indigène qui se montrerait disposé à servir les intérêts de la Russie, serait le seul candidat agréable ; Poniatowski (avec lequel elle avait eu des relations adultères) était l'homme le plus convenable pour ceindre la couronne polonaise. Cependant, avant son élection, il faut qu'il donne des garanties précises, en proclamant que, dans sa reconnaissance envers la czarine, *il exécutera tous les plans de celle-ci et qu'il ne cessera de considérer comme siens les intérêts de la Russie.*

Pour rendre possible l'élection du candidat russe, elle mettait à la disposition des ambassadeurs des sommes considérables à l'effet de soudoyer les députés polonais aux diètes provinciales ; les mêmes moyens devaient être employés pour amener la Diète centrale à solliciter l'*intervention* et la *garantie* de la Russie pour toutes les lois, tous les priviléges et toutes les libertés de la Pologne ; parce que, de la sorte, la czarine aurait un « motif plausible » de s'ingérer à tout instant dans les affaires de la Pologne et de manier commodément tous les leviers qu'elle croirait les plus propres à lui faire atteindre son but. Ces mesures ne suffisaient pas encore à la czarine : avant tout, pour anéantir radicalement l'indépendance de la Pologne, elle voulut lui enlever sa sève

vitale par la destruction de l'Église catholique dans cette contrée. Aussi prescrivit-elle à ses ambassadeurs d'insister auprès de la Diète polonaise pour qu'une tolérance illimitée fût accordée aux *acatholiques*. Nous verrons plus loin ce que Catherine entendait par le mot *tolérance*.

La czarine exprime à ses ambassadeurs l'espoir qu'elle atteindra son but sans recourir aux armes : si, cependant, ajoute-t-elle, elle était trompée dans son attente, elle est résolue, de concert avec la Prusse, d'inonder de ses troupes toutes les provinces polonaises à la fois, *sans déclaration préalable de guerre,* de traiter les opposants comme des rebelles, de détruire leurs propriétés par le fer et par le feu, et de ne pas déposer les armes *avant que la Livonie polonaise ne fût séparée de la République et incorporée à l'empire russe*.

Ainsi, dès l'année 1763, Catherine avait déjà en vue le partage de la Pologne. Cependant, tout en exprimant son intention dans une instruction secrète, son langage administratif et *officiel* était loin d'y correspondre. Quelques semaines après avoir remis cette instruction à ses ambassadeurs, elle donna à la Pologne, par l'intermédiaire du prince Repnin, l'assurance solennelle sous la foi du serment : qu'elle ne songeait pas à s'emparer du territoire polonais ; qu'elle ne méditait aucune conquête ; qu'elle ne plaçait le bonheur de ses sujets que dans la justice, l'humanité et la générosité ; que, non-seulement elle ne porterait pas elle-même atteinte à l'intégrité de la Pologne, mais que jamais elle ne permettrait à

quelque autre puissance de lui causer préjudice, de quelque manière que ce fût !

Catherine fit entrer en Pologne un corps de 10,000 à 15,000 hommes ; mais en même temps elle informait officiellement les puissances de l'Europe qu'elle n'avait d'autres vues que de rendre libre *l'élection du roi*. Lorsque les Polonais se plaignirent amèrement de cette violation du droit des gens, Repnin leur répondit ironiquement : que la nation si libre et si grande de la Pologne ne devait pas appréhender qu'un si petit nombre de Russes fussent capables de rien entreprendre contre leurs droits. Et lorsque les Polonais demandèrent pourquoi la czarine se préoccupait à ce point de leur République, il leur répondit en ces termes sarcastiques : « Il y a déjà longtemps que vous auriez dû le demander ; *maintenant il est trop tard !* »

Grâce à la pression des troupes russes, grâce aux procédés les plus illégaux, *l'élection libre* du roi eut le résultat qu'avait désiré la czarine : Stanislas Poniatowski, homme sans caractère, monta sur le trône en qualité de satrape russe (1764).

Nous ne pouvons rappeler en détail de quelle manière la politique russe réussit à asservir la Pologne sous un roi si complaisant, comment elle parvint à paralyser les réformes militaires, financières et politiques adoptées par trois différentes diètes, comment elle fit maintenir le *Liberum Veto*, c'est-à-dire l'anarchie, dont elle présentait l'abolition comme une *déclaration de guerre* à la Russie qui aurait pour conséquence une nouvelle invasion de la Pologne.

Maintenir violemment l'anarchie en Pologne, c'était, disait Catherine, « garantir la liberté polonaise qu'elle avait à cœur de protéger par amour pour l'humanité. » Elle étendit encore d'une autre manière sa protection sur la Pologne. Au moment où elle donnait à l'Europe, pour la seconde ou la troisième fois, l'assurance solennelle et officielle que jamais elle n'ajouterait à la Russie la moindre parcelle de la Pologne, elle s'appropriait une langue de terre d'une superficie de cinquante lieues carrées et une population de 160,000 familles (1765), sous prétexte de *rectifier ses frontières*. Les troupes russes auxquelles cette prétendue rectification était confiée avaient l'ordre d'enlever tous les artisans et tous les artistes que les nobles Polonais avaient, à grands frais, attirés sur leurs domaines et de les déporter en Russie sous une escorte militaire. Les mêmes troupes étaient, en outre, chargées d'une autre mission plus importante : elles devaient protéger les évêques grecs et schismatiques et les popes auxquels était confié le soin d'arracher violemment à l'Église catholique les habitants des districts annexés ou, d'après le langage *officiel* de Catherine, « de les ramener à la foi de leurs pères. » C'est donc en 1765 que la Russie commence à partager la Pologne et à y opprimer les consciences pour y créer un schisme. En même temps, elle se montre à Varsovie le champion « *de la tolérance, qui est dans les vues de Dieu et de la sainte liberté de conscience,* » en faveur des dissidents.

Ceci nous mène à la *question religieuse* qui forma

dès l'origine l'essence de la politique russe en Pologne et que, pour cette raison, nous devons examiner avec quelque étendue.

Les *philosophes* français de cette époque qui recevaient de Catherine de riches pensions, les journalistes hollandais et allemands qui se sentaient obligés de se montrer reconnaissants de la déclaration ronflante de la Russie que leur coopération était avantageuse au bien général, exaltaient la Sémiramis du Nord comme « un philosophe sur le trône » luttant, disaient-ils, en faveur des droits imprescriptibles de l'humanité et faisant triompher la *tolérance* et la *liberté de conscience* dans la fanatique Pologne (1). Aucun despote du siècle dernier ne sut au même point que Catherine tromper l'opinion publique sur

(1) La *reconnaissance* des écrivains, c'est-à-dire la corruption de la presse allemande par la Russie, commença sous Pierre Ier. En 1702, Pierre chargea le baron de Huyssen d'amener les savants de l'Allemagne à écrire à la gloire de la Russie, dans quelques-uns de leurs *remarquables* ouvrages, afin de dissiper ainsi l'opinion *défavorable* que le public se formait de la Russie. En 1705, de Huyssen parvint *à persuader les savants de Leipzig, à écrire en faveur de la Russie, dans l'Europäische Fama et dans les autres feuilles publiques;* il les aida lui-même à la rédaction de ces articles. Mais, déjà alors, le public allemand n'était pas assez aveugle pour ne pas s'apercevoir de la corruption exercée par la Russie sur la presse allemande.

« Les nouvelles moscovites sont généralement telles, *ou qu'on n'ose, ou qu'on ne veut pas y croire,* parce que, pour la plupart, elles sortent d'officines où se publie tout ce que l'on désire et où ce qui est favorable à la Russie est amplifié, comme si on le considérait au moyen de verres grossissants, tandis que ce qui n'est pas à l'avantage de la Russie, est passé

[illegible] Pendant [illegible]
[illegible]
France [illegible]
[illegible] libéraux, [illegible]
[illegible] un tel point qu'il [illegible]
droit de célébrer en l'honneur [illegible]
[illegible] fêtes en dehors de celles [illegible]
[illegible] une d'elles, entre autres [illegible]
[illegible] le jour où l'impératrice [illegible]
[illegible] qu'elle s'entretenait avec [illegible]
[illegible] d'abolir le servage des paysans russes, et [illegible]
[illegible] même publiquement son opinion à ce sujet [illegible]
[illegible] des ukases dans lesquels elle menaçait [illegible]
[illegible] et de la déportation en Sibérie le serf qui [illegible]

[illegible] mis en doute au moyen d'un langage des [illegible] (Europäische Fama, 1765.)

La corruption de la presse française fut incomparablement plus grande encore. Voltaire s'offrit 1765 à Catherine,— qui [illegible] dans ses lettres serviles, lui paraissait infiniment plus [illegible] que la reine d'Angleterre, chantée par lui, — à composer [illegible] pour l'honneur de la Russie, et fit remarquer [illegible] auraient ces publications sur l'opinion [illegible] et elles étaient écrites dans la langue française qui dominait alors chez les hommes instruits. La czarine agréa l'offre du philosophe, lui envoya une pelleterie précieuse et une somme de [illegible] livres, à laquelle elle promit d'ajouter [illegible] ducats. Voilà pourquoi Voltaire déploya une si grande [illegible] dans ses travaux littéraires destinés à la [illegible] et fausser l'opinion. Il est bon de remarquer que, à la même époque, Voltaire s'élevait avec indignation contre ces [illegible] qui, pour un vil gain, altèrent la vérité histo-

rait formuler une seule plainte contre son maître. Elle agissait de même en Pologne pour y pratiquer ce qu'elle appelait la *tolérance*.

Après s'être concertée avec les autres puissances acatholiques de l'Europe, elle prit sous sa protection spéciale les soi-disants *dissidents* (grecs, schismatiques, luthériens, calvinistes, etc.); et cela, comme elle le proclamait officiellement, *au nom des droits sacrés de l'humanité*. Mais de quel droit, nous demandons-nous, la czarine s'ingérait-elle dans les affaires intérieures d'un État indépendant, et par quelle étrange contradiction se montrait-elle dans la catholique Pologne le champion de la tolérance et des non-catholiques, elle qui avait déclaré que le protestantisme était fatal à la Russie et qui y interdisait l'exercice de cette religion? Mais les dissidents polonais étaient-ils vraiment opprimés, et s'agissait-il bien réellement pour la Russie de la *tolérance* en faveur des non-catholiques? L'histoire nous répond que non-seulement les dissidents polonais jouissaient de la tolérance la plus large, mais encore de droits beaucoup plus considérables que ceux qui étaient accordés aux catholiques dans tous les États protestants. Ils pouvaient s'établir partout dans la Pologne catholique et y organiser leur culte privé; eux et leurs supérieurs ecclésiastiques se trouvaient aussi bien que les catholiques sous la protection des lois. Il y a plus : la noblesse dissidente, en faveur de laquelle exclusivement la czarine bouleversait le royaume, jouissait de tous les droits civils des catholiques, occupait les postes les plus

[illegible]

[illegible] conserver la [illegible] République. [illegible] main armée en

Pologne *dans l'intérêt de l'humanité*. Le comte Panin, son ministre, disait dans une dépêche officielle adressée au prince Repnin, le 3 février 1767 : « La magnanime impératrice ne veut agir que pour la *liberté* et l'*égalité* de tous les Polonais, et ainsi elle mérite la reconnaissance des Polonais catholiques eux-mêmes. »

A l'excitation des Russes et sous la pression exercée par les troupes moscovites, il se forma quelques confédérations armées de dissidents ; mais on se tromperait étrangement si l'on s'imaginait que les Russes parvinrent à faire entrer toute la noblesse dissidente dans la conjuration contre la patrie commune. La voix du droit et de la vérité trouva, au contraire, de l'écho dans le cœur de bon nombre de dissidents. Plusieurs d'entre eux informèrent le gouvernement des menées moscovites, et déclarèrent que le bonheur de la patrie est la loi suprême ; que l'armement provoqué par la Russie ébranlerait les fondements de la Pologne et précipiterait la République dans un abîme ; que la tolérance dont ils jouissaient et qui avait encore été étendue à la dernière diète par de nouveaux priviléges, *était plus grande que dans toute autre contrée de l'Europe*, et qu'on devait se garder de tout acte *qui serait de nature à mettre la République sous la dépendance d'une puissance étrangère !*

La conduite de la Russie en Pologne était celle d'un dictateur. Elle contraignit le nouveau roi à convoquer une seconde diète extraordinaire ; et dans le but de faire trancher dans son sens la question des dissidents, elle fit encore débiter des

3

maximes jacobines. La czarine, disait Repnin, ne cherche que le bonheur du genre humain et la liberté; or, *le fondement de la liberté est l'égalité*, principes que chacun doit faire prévaloir chez tous ses voisins. *L'impératrice ne peut faire un meilleur usage de la puissance que Dieu lui a accordée qu'en s'efforçant de procurer cette égalité qui est conforme au principe que Dieu a gravé dans le cœur de tous les hommes.*

Avant l'ouverture de la Diète, Repnin avait réclamé de tous les membres une déclaration écrite, par laquelle ils s'engageraient à accorder tout ce que Catherine exigerait. Nous lisons, entre autres, dans cette étrange déclaration : « *Jamais et d'aucune façon je ne m'opposerai aux désirs de l'ambassadeur russe. Dans le cas où je ne tiendrais pas cette promesse, je consens à la perte de ma noblesse, à la confiscation de mes biens, même à la mort, ainsi qu'à tout châtiment qu'il plairait audit ambassadeur de m'infliger.* » Quiconque refusait de signer cette pièce, était traité avec la dernière cruauté. Les troupes russes arrachaient violemment les signatures; et si l'on ne cédait à leurs sommations, elles mettaient le feu aux châteaux des récalcitrants et ravageaient leurs domaines. Mais, en dépit de ces actes de violence, la déclaration ne fut pas signée par bon nombre de sénateurs, d'évêques et de députés. Lorsque la Diète fut réunie, quoique assiégés par les troupes russes, ils flétrirent avec courage la révolution que la Russie voulait accomplir dans les affaires religieuses et politiques, pour détruire à jamais le bon[illegible]pendance de la Pologne.

Catherine ne se borna pas à s'assurer un parti au moyen des dissidents: elle voulut imposer une alliance défensive et offensive qui devait rendre la Pologne vassale de la Russie, et elle exigea qu'on lui confiât *le soin de protéger la Constitution*. Les orateurs qui se distinguèrent le plus par leur courage à s'opposer aux exigences de la Russie, furent les évêques Soltik de Cracovie et Zaluski de Kiow. Afin de briser leur résistance, Repnin avait fait confisquer leurs biens mobiliers et immobiliers; mais ayant échoué, il fit saisir brutalement et traîner en Sibérie les deux évêques, les comtes Rzewuski, père et fils, ainsi que plusieurs autres sénateurs et députés. La déportation fut accompagnée des plus odieux traitements. On refusa aux prisonniers jusqu'aux choses les plus nécessaires à la vie. Plus tard, ceux-ci décrivirent en termes brûlants leurs souffrances et les malheurs de leur triste patrie pour la liberté et la religion de laquelle ils avaient subi toutes les tortures du martyre. Mais ce n'étaient que des évêques, des sénateurs et des députés catholiques; et leur bourreau, dans le siècle de la *philosophie*, était un *philosophe* assis sur le trône!

Jamais le droit des nations n'avait été violé d'une manière plus criante qu'en Pologne; mais Repnin appelait cette odieuse violation une *charitable mesure prise par sa maîtresse*. Il disait que l'emprisonnement de ces victimes avait été nécessaire, parce que les délinquants « avaient osé rendre suspecte la pureté des intentions de Catherine, et qu'ils avaient porté atteinte à sa dignité. » Il ajoutait avec arrogance que

la czarine, « en vue d'assurer le bonheur de la Pologne, » pouvait trouver bon de prendre d'autres mesures semblables.

Toute la ville de Varsovie était en deuil et saisie d'épouvante ; les ambassadeurs des puissances étrangères ne se sentaient pas eux-mêmes à l'abri des violences de la Russie. Le roi Stanislas, ce satrape russe, était tranquillement assis à son bureau en costume de peintre, entouré de pinceaux, de couleurs et de vases contenant de l'encre de Chine, occupé à dessiner une nouvelle livrée que ses domestiques devaient porter au jour de son couronnement ! C'est dans cette position que le trouvèrent les représentants de la nation, lorsqu'ils allèrent lui rappeler son devoir de protester contre l'arbitraire de Repnin. Ébranlé par leurs remontrances, le misérable monarque se résolut à demander humblement à Catherine, en son nom et au nom de la Diète, la mise en liberté des prisonniers. La czarine répondit que l'amour pur et désintéressé qu'elle portait à la noble nation polonaise, loin de lui permettre d'obtempérer à ce vœu, lui commandait de continuer à marcher dans la voie qu'elle avait suivie jusque-là pour assurer le bonheur du pays ; que son ambassadeur à Varsovie n'avait fait qu'exécuter ses ordres en écartant de la Pologne les fauteurs de troubles ; que remettre en liberté ces ennemis de l'ordre et de la légalité, ce serait exposer de gaîté de cœur la nation à leurs coups !

Dès lors, Repnin avait les coudées franches. Les actes de violence qu'il avait commis n'étaient que la

première scène du drame sanglant que Catherine devait jouer en Pologne. Afin d'avoir la main haute sur la Diète, Repnin fit nommer une commission de soixante membres pour présenter des lois générales qui devaient être imposées à tout le royaume et, à cette fin, il l'avait fait revêtir d'un pouvoir illi mité ; il divisa cette commission en comités moins nombreux, de telle sorte qu'une influence sans bornes fut attribuée à huit membres seulement, tous attentifs au moindre de ses signes. Telle fut la conduite de cette puissance qui voulait conserver le *Liberum Veto* comme la base inébranlable de la constitution polonaise ! Avec un despotisme vraiment oriental, Repnin inscrivit dans les *Actes de la Diète* une déclaration suivant laquelle, si l'on n'obéissait pas à l'impératrice, il livrerait Varsovie au pillage, ravagerait tout le pays, et ferait tomber la tête de tous les récalcitrants. Des grenadiers russes rangés en bataille cernaient les locaux des séances, prêts à sabrer au premier signal donné par Repnin.

L'emploi de ces infâmes moyens réussit à Catherine. Toutes ses exigences en faveur des dissidents furent satisfaites, le *Liberum Veto*, fut de nouveau sanctionné, (même lorsqu'il s'agissait de l'élection d'un roi, il devait y avoir unanimité, car l'opposition d'une seule voix suffisait pour l'annuler), toutes les lois réformatrices portées dans les dernières années relativement à l'armée et aux finances furent rapportées, une nouvelle *noblesse* formée d'éléments les plus méprisables fut créée, et Catherine fut reconnue comme *garant* de ces stipulations illégales.

Pour mettre le comble à sa tyrannie, Catherine contraignit les membres de la commmission à saluer l'œuvre de la dictature russe comme l'aurore de la liberté et de l'indépendance de la Pologne, dans un manifeste adressé à toutes les cours de l'Europe. Ainsi, la nation humiliée et chargée de fers, dût présenter son tyran comme un libérateur !

La czarine caressait d'autres projets encore. Elle voulait non-seulement russifier la Pologne au point de vue civil, mais encore détruire de fond en comble la nationalité polonaise en anéantissant le catholicisme dans cette malheureuse contrée. C'est à ce prix convenu secrètement qu'elle avait porté au trône Stanislas Poniatowski, sa créature. Déjà dès la première année de son règne, Stanislas écrivait à sa maîtresse russe qu'il était disposé à travailler en faveur des dissidents dans le sens de la Russie, et qu'il se proposait en outre, conformément aux intentions de la czarine, de séparer l'Église polonaise de Rome *par l'institution d'un synode de manière à soustraire sa nation à un joug étranger*. En 1767, le projet d'un « synode polonais, » *modelé sur le synode russe,* s'était révélé avec une telle évidence, que les évêques de la Pologne, dans un mémoire très-étendu, qui n'est connu que depuis peu de temps, firent ressortir qu'un pareil synode amènerait un schisme complet et occasionnerait une guerre civile dont on ne pouvait prévoir le terme. Repnin signifia au nonce du Pape qu'il avait l'ordre de s'emparer de sa personne et de le déporter en Russie.

Lorsque la nouvelle de tous ces attentats parvint à Rome, toute la ville fut frappée d'épouvante. Le pape Clément XIII tint un consistoire et engagea les habitants de Rome à joindre leurs prières aux siennes et à supplier Dieu de ne pas retirer de la Pologne le bras de sa miséricorde. Il prescrivit des prières publiques. De nombreuses processions parcouraient les rues, et toute la ville de Rome donna le spectacle d'une pénitence publique. Le Pape protesta solennellement contre les attentats de la czarine et s'adressa à toutes les puissances catholiques pour obtenir leur protection. En même temps se levèrent en Pologne tous les hommes doués d'un caractère noble et généreux, qui avaient à cœur la liberté de leur patrie et l'intacte conservation de leur religion ; ils se réunirent (en février 1768) à la fameuse confédération de Bar pour délivrer la Pologne du joug de la Russie. Ils adressèrent à toutes les puissances de l'Europe des manifestes éloquents où ils imploraient leur secours en faveur de leur patrie enchaînée et foulée aux pieds.

Mais les puissances de l'Europe ne se sentirent pas émues des cris de douleur de la Pologne ; elles hâtèrent ainsi la révolution française, dont les maximes avaient été impunément mises en pratique par l'autocrate russe, vingt ans avant 1789. Plus tard, la Révolution planait au-dessus des têtes couronnées pour leur infliger le châtiment qu'elles avaient mérité.

En vain les Polonais rappelèrent aux puissances allemandes les immenses services qu'ils avaient ren-

dus à l'Allemagne en combattant contre les Mongols et les Turcs; l'Autriche ne fit rien pour eux, elle redoutait la guerre; quant à la Prusse, elle était dans les termes les plus intimes avec la Russie. En vain les Polonais représentèrent au Cabinet de Paris que la France décherrait de son rang si, par sa dictature sur la Pologne, la Russie devenait une grande puissance européenne; le ministre Choiseul déclara que l'Amérique avait plus de droits à ses sympathies que la Pologne. L'aveuglement fut tel à Paris que, déjà en 1763, dans un conseil de ministres tenu en présence du roi, on émit l'avis que la France n'avait aucun intérêt à se préoccuper des affaires de la Pologne, quand même il s'agirait du partage de cette nation entre la Russie, la Prusse et l'Autriche. Les Polonais pouvaient moins encore compter sur l'Angleterre qui, alors déjà soucieuse uniquement des intérêts de son commerce, n'était plus qu'une sorte de vassale de la Russie et, comme le prouve la correspondance de l'ambassadeur anglais à Saint-Pétersbourg, se laissait traiter avec mépris et arrogance par la cour de Saint-Pétersbourg.

Deux puissances seulement embrassèrent la cause de la Pologne, le Pape et le... Sultan. Le Pape leur prêta la force de sa parole apostolique et le Sultan tenta en faveur des Polonais le sort des armes. Il déclara la guerre à la czarine en octobre 1768. « Ne rougissez-vous pas, dit le grand-vizir à l'ambassadeur russe à Constantinople, ne rougissez-vous pas devant Dieu et devant les hommes des atrocités commises par les troupes russes dans un pays qui

ne vous appartient pas, au mépris de toutes les lois divines et à la honte de l'humanité? » Le pacha Achmet Sélim s'écriait dans son manifeste : « Qui a donné à la Russie le pouvoir de fouler avec une armée le sol d'un État indépendant et de promener le fer et le feu dans la Pologne?—Nous voulons, ajoutait-il, délivrer la Pologne de ces hordes sauvages qui, sous l'apparence de l'amitié, oppriment sa liberté, ravagent les villes et les campagnes, et qui, pour légitimer leurs forfaits, osent invoquer le nom du Très-Haut ; nous espérons que la fortune secondera une entreprise qui est vraiment plus glorieuse que celle qui n'a pour objet que de charger de chaînes des évêques, des sénateurs, des nonces et des gentilshommes sans appui et sans armes. »

Catherine, de son côté, publia un manifeste où, après avoir traité de *rebelles coupables, de brigands et d'ennemis de la patrie* les confédérés de Bar, elle proclama qu'il s'agissait d'une *guerre de religion.* « Elle ne veut, déclare-t-elle, que la paix du genre humain ; ce n'est que par *amour de l'humanité,* nullement pour opprimer la liberté et l'indépendance de la Pologne, qu'elle *préserve cette nation de la ruine* par l'emploi des armes. Depuis qu'elle a monté sur le trône, elle a adopté invariablement pour règle de conduite, de vivre constamment en bonne intelligence avec ses voisins en respectant les traités. » Elle appelle Dieu et le monde à témoins qu'elle n'a rien négligé pour éviter la guerre; mais du moment qu'on l'y contraint, elle demande au ciel la victoire pour ses armées : « *Puisqu'il s'agit du très-saint nom*

[illegible]

[illegible] les Polonais et les Juifs. [illegible]

[illegible] en Pologne avec [illegible]

[illegible] et les Cosaques du [illegible]

[illegible] et de massacrer, avec [illegible] ces traîtres envers

[illegible] et tous les Juifs, ces traîtres envers [illegible], ces infâmes assassins, ces [illegible] Polonais qui protégent la [illegible]

fausse croyance des Juifs... *dont vous devez à jamais détruire le nom et la mémoire.* »

Tels furent les ordres de *la philosophe sur le trône.* C'était la même Catherine que Voltaire appelait *sa sainte*, pour qui Voltaire réclamait une espèce de culte!

La *sainte russe* trouva de dignes exécuteurs de ses ordres. Semblables à des loups féroces, les Zaporogues et les Haidamaques se précipitèrent sur la Pologne, promenèrent partout la torche incendiaire, s'abreuvèrent de sang, à l'excitation des popes russes : femmes, enfants, vieillards, moines et religieuses, tous, sans distinction d'âge ou de sexe ou de condition, étaient passés au fil de l'épée, dès qu'ils n'appartenaient pas à la religion russe. On trouva une potence à laquelle on avait pendu pêle-mêle un noble, un moine, un juif et un chien avec cette inscription : *Tout est égal!* On enfouit jusqu'au cou quelques centaines de victimes, puis on leur faucha la tête. On donna des instructions particulières pour apprendre de quelle manière il fallait étrangler, poignarder ou infliger d'autres affreuses tortures. Dans la seule ville de Human où, des villages et des villes du voisinage, les femmes, les enfants et les vieillards avaient cherché un refuge, 16,000 personnes furent massacrées. L'histoire du paganisme rapporte d'atroces cruautés; mais, jamais avant le christianisme, on ne fut témoin d'atrocités, sous prétexte de religion, dont la durée et l'étendue pussent être comparées à celles que prescrivit Catherine contre un peuple sans armes, dans *l'intérêt de l'hu-*

manité et *au nom du Très-Haut*. Lorsque les Zaporogues et les Haidamaques eurent assouvi leur soif de sang et rempli ainsi la mission que Catherine leur avait confiée, les Russes leur enlevèrent leur proie sanglante. Ce fut alors (14 août 1775) que Catherine déclara à la face de l'Europe qu'elle avait été contrainte à cette extermination pour remplir *ses devoirs envers Dieu et envers le genre humain !*

Par leurs cruautés en Pologne, les troupes russes surpassèrent même les Zaporogues. Le colonel russe Drewitz, après avoir dépouillé les prisonniers de leurs vêtements, les attachait aux arbres et ordonnait à ses soldats de s'exercer en tirant à la cible sur ces malheureux ; d'autres fois, il leur faisait abattre la tête à coups de pique et poussa la cruauté jusqu'à donner à ces scènes de carnage l'appareil d'un carrousel. Il fit couper les mains à un nombre infini de prisonniers et les chassa ensuite au milieu des champs où, bientôt épuisés par la perte de leur sang, ils tombaient inanimés sur le sol. Il avait aussi inventé le moyen d'écorcher vifs les paysans et les juifs polonais, de telle sorte que leur peau reproduisît les couleurs nationales de la Pologne.

Tout Polonais pouvait donc dire, avec Macduff, dans *Macbeth :*

« Saigne, saigne, malheureuse patrie !
« Roi, horrible tyrannie, affermis-toi,
« Car il n'est plus de cœur généreux qui ose t'arrêter
« Étale ton injustice ! »

Oui, la Russie étalait l'injustice et la tyrannie qu'elle faisait peser sur la Pologne sanglante !

« La postérité pourra à peine le croire, s'écriaient les confédérés du Palatinat dans leur manifeste, non, la postérité ne pourra croire que des gentilshommes, après avoir pris les armes uniquement pour défendre leur religion et la liberté de leur patrie, ont été pris traîtreusement par les Russes, égorgés de sang-froid et mis en lambeaux par les piques et les baïonnettes ! Ce n'est qu'en frissonnant que nous rappelons ces scènes de sang, inconnues peut-être aux sauvages les plus féroces. » — « Les persécutions que subissent les catholiques, lisons-nous dans un manifeste de Lemberg, ressemblent à celles des premiers siècles du christianisme. Nous, Polonais, nous pouvons montrer de nombreuses églises pillées, mises en cendres, profanées, des couvents détruits, des évêques chargés de chaînes, des prêtres assassinés; nous pourrions citer des actes de cruauté que la plume se refuse à rapporter et qui furent commis « dans un siècle qui se donne le nom pompeux de *siècle de l'humanité*. » — « Notre royaume, jadis si florissant, disent les confédérés du palatinat de Sandomir, a été dévasté, pillé, mis en cendres par les troupes d'une puissance qui ose se nommer une puissance amie et alliée de la Pologne. Les Russes incendient, volent, massacrent, profanent les augustes mystères de notre foi, pillent nos églises, tuent nos prêtres et traînent nos évêques dans d'infects cachots. Nous invoquons donc l'appui de toutes les puissances catholiques, ainsi que de toutes les autres puissances qui ont garanti l'exécution des traités d'Oliva, de Carlowitz et du Pruth; notre

situation présente *déshonore*, *flétrit*, *anéantit toute autorité*, et nous avertissons ces puissances du danger qui les menace, *si jamais notre pays est morcelé et disparaît de la carte de l'Europe.* »

Ces cris d'alarme ne trouvèrent pas d'écho, et la Pologne fut sacrifiée. Tandis que, en 1771, Catherine déclarait encore solennellement (c'était la septième fois depuis qu'elle était montée sur le trône) qu'elle ne s'approprierait pas un pouce de terrain polonais, elle était déjà en pourparlers avec Frédéric II, roi de Prusse, pour le partage de la Pologne. Les négociations aboutirent en 1772; le contrat spoliateur signé, l'Autriche fut invitée à prendre sa part de la proie. Les Autrichiens et les Prussiens se joignirent aux Russes, et la nation polonaise désarmée fut la victime d'une révolution accomplie par des têtes couronnées. « Longtemps après ma mort, écrivit Marie-Thérèse, on verra ce qu'aura produit la violation de tout ce qui avait été jusque-là considéré comme juste et sacré. »

Les puissances allemandes ne coopérèrent pas seulement à un crime en sacrifiant la Pologne, elles commirent un suicide politique. Avec la Pologne sont tombés le mur de séparation et le boulevard de 'Allemagne contre le moscovite, la barbarie semi-orientale; depuis ce moment, l'influence de la Russie sur l'Allemagne a été victorieuse.

C'est par cette dernière considération que nous terminons notre travail sur la conduite de la Russie envers la Pologne, il y a un siècle.

Catherine avait reçu du pays volé la part du lion;

elle s'efforça d'y effacer jusqu'au souvenir de la nationalité polonaise; à cet effet elle voulut acclimater la langue russe en Pologne et surtout y entraîner le peuple au schisme grec. Elle revint à l'ancien projet d'établir un *synode national polonais*, sur le modèle du synode russe, dans le but de séparer complétement l'Église polonaise de Rome. La Russie actuelle n'a pas renoncé à ce plan. Elle y travaille sans relâche. Déjà sous Catherine, pas moins de deux millions de catholiques furent contraints par la violence à se *convertir* à la religion schismatique russe.

Nous avons dit plus haut que deux puissances seulement avaient répondu à l'appel de la Pologne, le Pape et le Sultan. Ce dernier succomba dans sa lutte contre la Russie; mais la parole du successeur de saint Pierre n'est encore soumise à aucune puissance. Sans doute, malgré tous les efforts qu'il fit pendant plusieurs années auprès des cours de Vienne et de Paris, Clément XIV ne réussit pas à empêcher le partage de la Pologne: il est vrai qu'à cette époque la glorieuse politique des Habsbourg avait cédé la place à la politique lorraine de Joseph II, et qu'à Paris la voix de Voltaire avait plus de poids que celle du Souverain-Pontife. Néanmoins la parole du Pape porte témoignage et sert d'avertissement à la postérité. Elle soutient la cause de la justice et de la vérité, et la justice et la vérité, ainsi défendues, restent victorieuses, même lorsqu'elles sont opprimées. Le Pape Clément XIV a soutenu les droits de la Pologne avec une ardeur et une persistance telles, que même les acatholiques, lorsqu'ils ne se refusent

pas à accorder leur sympathie à l'opprimé, suivent de l'œil avec intérêt la lutte à mort d'un peuple martyr foulé aux pieds par la Russie, et bénissent la mémoire de ce Souverain-Pontife.

Rien de plus certain : l'histoire moderne de la Russie, comme l'avoue Pozzo di Borgo, ministre russe, n'a presque exclusivement pour objet que la destruction de la Pologne; mais il n'est pas moins vrai que la malédiction d'une nation opprimée pèse sur la Russie, et que celle-ci, depuis qu'elle a dévoré sa proie, porte dans ses flancs l'enfant de la vengeance.

Comme on l'a très-bien fait remarquer dernièrement, la Russie a dû entretenir en Pologne une armée considérable qui, même en temps de paix, nécessite une dépense de dix millions de roubles; or, par suite des troubles incessants et des guerres, la Pologne est dévastée, l'agriculture y a tellement décliné, le commerce et les transactions y sont dans une telle stagnation, que la Russie n'en a jamais retiré quelque avantage matériel; au contraire, elle a dû s'imposer des sacrifices toujours croissants pour conserver sa conquête. La Russie s'est, d'ailleurs, préparé de cruelles expiations. Pour colorer le vol de la Pologne, elle a dû s'approprier les idées subversives de l'encyclopédisme français qui, en dehors de la France, n'a pas trouvé ailleurs d'accueil plus empressé. Ce n'est point l'Église russe, avec son César-Pape, qui peut lutter contre ces doctrines délétères. La corruption de tout le peuple russe, de la classe instruite et aisée notamment, est un

fait généralement admis par tous ceux qui connaissent la situation actuelle de la Russie. Pour accomplir l'œuvre de sa vengeance, dit un historien moderne, la Pologne a suscité dans le sein de la nation russe les sinistres sociétés secrètes, et un grand parti polonais donne la main aux conjurés au delà du Pruth, pour amener une révolution en Russie. Nous lisons dans l'adresse monstre, qui, à Saint-Pétersbourg seulement, réunit vingt mille signatures en 1861 : « La Pologne affaiblit notre patrie plus qu'elle ne la fortifie; non-seulement notre prospérité souffre de l'oppression de la Pologne, mais encore notre honneur national. Grâce à la Pologne, l'Europe nous inflige l'épithète de barbares. »

Le dernier soulèvement de l'infortunée Pologne a été étouffé dans des flots de sang; et la sympathie du monde civilisé, excitée par les cris de douleur du peuple martyr, n'a servi que de jouet à une diplomatie machiavélique. Mais de ces milliers de tombes sanglantes (ajoute le même historien), nous en avons la confiance, sortira la vengeance : la ruine même de l'empire des czars. Grâce à la crise polonaise, il s'est éveillé en Russie un esprit public qui défie cet empire; ce corps gangréné se dissoudra. En passant sur la nouvelle tombe creusée au cadavre de la Pologne, l'esprit nouveau grandira et prendra son essor, et alors se vérifieront ces paroles : « La Pologne est la malédiction de la Russie, l'extermination de la Pologne est la mort de la Russie. »

Mais nous croyons que la Pologne ne sera pas anéantie si elle prête l'oreille à la voix du Vatican,

si elle sait comprendre les paroles du Pape, le seul protecteur qu'elle vient encore de trouver comme jadis : oui, qu'elle accepte sa position dans un véritable esprit de pénitence, qu'elle se purifie des passions qui, même dans la dernière révolution, se sont montrées si désolantes et si horribles; qu'elle étouffe enfin ses dissensions intestines. Alors, mais seulement alors, la Pologne et l'Église polonaise renaîtront à une vie nouvelle et marcheront avec confiance vers le but que leur assigne la miséricordieuse Providence.

FIN.



Comptoir universel d'Imprimerie et de Librairie,

RUE SAINT-JEAN, 26, A BRUXELLES.

ASSOCIATION

POUR LA PUBLICATION DE BROCHURES.

L'Association publiera chaque année un certain nombre de brochures destinées à la défense et à la diffusion des principes religieux et moraux et des saines notions d'économie politique et sociale. Elle y traitera successivement les grandes questions à l'ordre du jour, en s'attachant à les mettre à la portée de toutes les intelligences et à rétablir la vérité des faits et des doctrines partout où elle est méconnue ou altérée.

Cette œuvre se recommande particulièrement aux personnes qui comprennent la nécessité d'opposer aux publications mauvaises et dangereuses qui pullulent de toutes parts, des écrits solides puisés aux meilleures sources.

Pour y participer, il suffit de payer une cotisation de [illegible] par an, moyennant laquelle on recevra franco de port pour la Belgique, toutes les brochures publiées par l'Association et qui représenteront un chiffre [illegible]

En ajoutant [illegible], les souscripteurs recevront un double exemplaire de chaque brochure, [illegible] en supplément. Ils pourront obtenir en outre, à des prix très-réduits, un certain nombre d'exemplaires des brochures qu'ils voudraient propager de préférence.

Le nombre des brochures et des feuilles sera augmenté au fur et à mesure de l'extension de l'Association et des ressources qu'elle parviendra à se procurer.

Les cotisations, payables d'avance, seront maintenues jusqu'à révocation.

La souscription est ouverte au *Comptoir universel d'Imprimerie et de Librairie*, rue Saint-Jean, 26, à Bruxelles, et dans toutes les librairies catholiques de Belgique et de l'étranger.

BROCHURES PUBLIÉES :

1. *La Question des cimetières et la loi sur le temporel des cultes*, par Ch. Woeste.
2. *Les Petits Chinois et l'Œuvre de la Sainte-Enfance*, par Jules [illegible].
3. *Appel à la bonne foi d'un protestant de naissance et Défi à la raison d'un rationaliste de profession*, par le P. Dechamps, de l'ordre du T. S. Rédempteur.
4. *Les deux Révolutions*, par un Français.
5. *Le Prêtre hors de l'école*, par Ed. Ducpétiaux.
6. *La Russie et la Pologne, il y a un siècle*, par le Dr Janssen.

Bruxelles. — Comptoir universel, imp. [illegible], rue St-Jean, 26.

DATE DUE			



